

# MARTILLAC

# infos

JANVIER 2007



MARTILLAC

C'est ici !

et maintenant sur internet !

[www.martillac.fr](http://www.martillac.fr)



# SOMMAIRE

## Le mot du maire



### P. 2 ÉDITO

### P. 3-4 DÉCISIONS MUNICIPALES

### P. 4 TRAVAUX

Salle des fêtes  
Éclairage public

### P. 5 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Recensement de la population

### P. 5 SOLIDARITÉ

Secours populaire

### P. 6-7 ENVIRONNEMENT

Charte assainissement  
Recyclage des déchets  
Déchets verts et encombrants  
**La SEPANSO**

### P. 8-9 JEUNESSE ET ÉDUCATION

Des nouvelles de la crèche  
Le Téléthon du CMJ  
**CLSH** et rendez-vous jeunesse

### P. 10-11 VIE DE VILLAGE/ VIE DES CLUBS

Cérémonie du 11 Novembre  
GALA  
Le Tennis Club Martillacais  
PRONTO  
L'U.S. Martillacaise  
L'Harmonie des Graves  
de Montesquieu  
Accent Graves : Noël à l'école

### P. 12 VIE DE VILLAGE - INFOS

Les vœux au personnel  
Club des Aînés Ruraux  
Calendrier des associations  
État civil

Le début d'année est le moment particulièrement propice pour que chacun formule des vœux d'espoir pour trouver dans son environnement quotidien des valeurs de respect, de justice et de solidarité.

C'est aussi le moment de formuler des vœux pour que notre commune conserve son cadre de vie préservé, protégé et valorisé.

C'est dans cet esprit que 2007 sera placée sous le signe de la continuité dans le respect de nos engagements avec :

- dans quelques jours la conclusion du dossier PLU qui, au terme d'une enquête publique riche, a été affiné en tenant compte de vos observations et de vos suggestions,
- la première tranche d'aménagement du bourg qui concerne la mise en sécurité et l'aménagement paysager de la route de Bernin et de l'avenue du Site Montesquieu,
- le lancement de la procédure d'acquisition du terrain « de boules » qui permettra la réalisation de notre programme de logements conventionnés.

Nous aurons également en 2007 plusieurs consultations électorales. Nous pouvons aussi formuler des vœux pour que ceux et celles qui seront appelés à diriger notre pays aient pris toute la mesure des inquiétudes et du désarroi de notre population dans une société individualiste et exigeante, inégalitaire et sélective.

Au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, j'ai le plaisir de vous souhaiter à vous, à votre famille, à tous ceux qui vous sont chers, une excellente année 2007.

Jean CLAVERIE  
Maire de Martillac  
Vice-Président de la Communauté  
de Communes de Montesquieu

Retrouvez toute l'information de Martillac

sur

[www.martillac.fr](http://www.martillac.fr)

## Les heures d'ouverture de la mairie

**Lundi** : de 8h00 à 12h00

**Mardi** : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

**Mercredi** : de 13h00 à 19h00

**Jedi** : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

**Vendredi** : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

**Samedi** : de 9h00 à 12h00

E-mail : [mairie-martillac@wanadoo.fr](mailto:mairie-martillac@wanadoo.fr)



## Séance du 30 octobre 2006

### Adoption du procès-verbal de la réunion du 28 août 2006. *Unanimité.*

### Subventions aux associations 2006

Monsieur BOYER propose aux membres du Conseil les répartitions des subventions allouées aux associations martillacaises pour l'année 2006. *Unanimité.*

### Tarifs de restauration scolaire

Monsieur le Maire propose de réviser comme chaque année les tarifs de restauration scolaire pour le 1<sup>er</sup> janvier 2007.  
Pour les élèves : 1,83 €.  
Pour les enseignants et personnes étrangères à l'établissement (remplaçants, stagiaires intervenants, etc.) : 2,21 €.  
*Unanimité.*

### Modification des statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu

Monsieur le Maire expose les modifications des statuts validées en Conseil Communautaire du 22 septembre 2006. Conformément à l'article L. 5211-17 du CGCT les communes adhérentes doivent se prononcer pour valider ces nouvelles modifications à savoir :

- la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion de l'aérodrome de Bordeaux-Léognan-Saucats,
- les transports scolaires à destination des établissements publics de l'enseignement secondaire (y compris les enfants de CLIS et de BTS s'ils se situent sur des trajets du secondaire et sous réserve des places disponibles),
- l'aménagement numérique du territoire tel que défini à l'article L. 1425-1 du CGCT.

**9 voix pour et 10 abstentions.**

### Validation des décisions de la commission d'appels d'offres

>> **Marché « cimetièrre »** : la commission d'appels d'offres s'est réunie le 29 août dernier pour étudier les offres concernant la reprise des concessions en état d'abandon, la pose d'un columbarium et la réalisation d'un espace cinéraire, il a été décidé :

- pour le lot 1 (reprise des concessions en état d'abandon) de retenir l'offre de l'entreprise LEVERD, pour un montant de 21 070,00 €TTC (sous réserve de fournir tous les documents et justificatifs demandés),
- pour les lots 2 (pose d'un columbarium) et 3 (réalisation d'un espace cinéraire) de considérer le marché infructueux, considérant que les offres reçues ne correspondent pas à l'attente de la commune, ni sur les solutions proposées ni sur les plans fournis. *Unanimité.*

### >> **Marché « Maîtrise d'oeuvre VRD et Paysager »** pour les travaux d'aménagement de la RD 214<sup>E9</sup> et du coeur de bourg : la commission d'appels d'offres s'est réunie le 12 septembre 2006. Après analyse des offres, les membres de la commission d'appel d'offres ont décidé :

- pour le lot « VRD », de retenir l'offre moins-disante provenant du cabinet SANCHEZ pour un montant d'honoraires fixé à 4,50 %, soit 32 292,00 € TTC (sur travaux estimés),
- pour le lot « Paysager », de retenir l'offre moins-disante provenant du cabinet ARTLINE pour un montant d'honoraires fixé à 8,78 %, soit 10 500,88 € TTC (sur travaux estimés). *Unanimité.*

### Avant projet définitif des travaux d'aménagement de la RD 214<sup>E9</sup> et du coeur de bourg

Les éléments reprennent les séquences arrêtées en Conseil Municipal du 28 août dernier.

Concernant les travaux sur la RD 214<sup>E9</sup>, les travaux à débiter pour 2006 (séquences 1, 2 et 3) :

VRD : 87 752,20 € HT et paysager : 60 909,60 € HT

Le Conseil doit se prononcer pour valider l'avant projet définitif pour les séquences 1, 2 et 3 (programme 2006) et autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions afférentes. *Unanimité.*

### Budget 2006 : décision modificative n°2. *Unanimité.*

### Convention SPA 2007

La Société Protectrice des Animaux a transmis sa convention pour l'année 2007. Cette convention a pour objet la mise en fourrière d'animaux divagant sur la voie publique. Elle était calculée à hauteur de 0,115 €/habitant, soit une cotisation annuelle de 316 € (montant inchangé de 1993 à 2006). A compter de 2007, cette cotisation serait fixée à hauteur de 0,40 €/habitant, soit une cotisation annuelle de **815,60 €**. Le Conseil doit se prononcer pour autoriser Monsieur le Maire à signer la dite convention de mise en fourrière. *Unanimité.*

### Révision de la Taxe Locale d'Équipement

Considérant que cette taxe contribue à participer aux équipements urbains et aux investissements de la commune en terme d'aménagement et de développement, Monsieur le Maire propose de réviser le taux de la TLE à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007, qui passera de 3 à 4,5 % pour toutes les catégories d'immeubles. **12 voix pour, 1 voix contre et 6 abstentions.**

### Taxe forfaitaire sur les cessions à titre onéreux de terrains devenus constructibles

Considérant que les communes peuvent, sous certaines conditions, fixer une taxe forfaitaire sur la première cession à titre onéreux de terrains nus qui ont été rendus constructibles du fait de leur classement par un plan local d'urbanisme dans une zone urbaine ou dans une zone à urbaniser ouverte à l'urbanisation, cette taxe s'applique aux cessions ayant généré une plus-value donnant lieu à taxation ou prélèvement en vertu, respectivement des articles 150 U et 244 bis A du CGI. Cette taxe ne s'applique pas aux cessions de terrains exonérés d'imposition des plus-values, ni à celles portant sur des terrains classés constructibles depuis plus de dix-huit ans, ainsi qu'aux cessions ayant généré une moins-value. Cette taxe s'élève à 10% des 2/3 du prix de cession.

Monsieur le Maire propose d'instaurer cette taxe à compter de la validation du PLU. **16 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions.**

### Motion sur les nouveaux modes d'attribution des subventions de la C.A.F.

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil que les conditions de financement de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales doivent changer dès cette année avec un déficit conséquent pour l'ensemble des structures du canton. Il demande au Conseil de valider le courrier de la C.C.M adressé à la C.A.F. *Unanimité.*



Marianne  
(salle du Conseil Municipal).

## ●●●➔ Séance du 11 décembre 2006

- ➔ **Adoption du procès-verbal de la réunion du 28 août 2006. *Unanimité.***
- ➔ **Convention avec la CAF**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007, les conditions de subventions de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales pour les Contrats Petite Enfance sont modifiés. Il convient :

  - de prendre connaissance de ces nouvelles conditions et des incidences sur le budget des structures communales concernées,
  - de donner autorisation à Monsieur le Maire pour signature. *Unanimité.*
- ➔ **Calcul des tarifs des structures « jeunesse »**

Monsieur le Maire propose de réviser comme chaque année les conditions de calcul des tarifs des structures multi-accueil, CLSH et accueil périscolaire pour le 1<sup>er</sup> janvier 2007. Prenant en compte les conditions apportées par la CAF :

  - le revenu dit « plancher » mensuel pris en compte sera de 545,66 € (536,01 € en 2006),
  - le revenu dit « plafond » mensuel pris en compte sera de 4 310,30 € (4 238,19 € en 2006). *Unanimité.*
- ➔ **Budget Primitif 2006 - DM n°3**

Il est nécessaire de procéder à un ajustement sur deux opérations en section d'Investissement.

  - Crédits à ouvrir :
    - Compte 2313 (opération 0169) travaux bâtiments communaux pour 10 500,00 €
    - Compte 2188 (opération 0175) rénovation mairie pour 510,00 €
  - Crédits à réduire : - Compte 2313 (opération 0176) travaux cimetière pour 11 010,00 €. *Unanimité.*
- ➔ **Subventions aux associations 2006**

Il est nécessaire d'étudier la demande de subvention de l'association du DOJO qui n'avait pas été transmise lors du dernier Conseil municipal au titre de l'année 2006. DOJO : 1 000,00 € (800,00 € en 2005). *Unanimité.*
- ➔ **Nomination des agents recenseurs pour le recensement général de la population 2007**

Vu les besoins pour réaliser l'enquête de recensement général de la population 2007 sur Martillac, et conformément aux préconisations émises par l'INSEE, il est nécessaire d'engager 4 agents recenseurs (1 agent pour 200 logements environ) pour effectuer le travail de collecte. Les agents seront employés par la mairie du 02 janvier 2007 au 17 février 2007 inclus, sur la base du SMIC en vigueur pour une durée de 35 heures hebdomadaires. Une prime forfaitaire de 200 euros sera allouée en complément pour participation aux frais de déplacements des agents pendant toute la durée de cette mission. *Unanimité.*
- ➔ **Décision pour les lots 2 et 3 du marché « cimetière »**

Vu la décision en commission d'appel d'offres en date du 29 août dernier de considérer les lots 2 et 3 infructueux, les deux fournisseurs ont été de nouveau consultés. Au regard des offres et après négociations, il est proposé de retenir l'offre la moins-disante NOIZILLEAU sous-traitant de l'entreprise LEVERD pour un montant total de prestations pour ces deux lots de 10 000,00 € TTC (contre 18 316,56 € TTC pour l'offre de GRANIMOND). *Unanimité.*

## Travaux

### SALLE POLYVALENTE : son bleu typique n'est plus qu'un souvenir...

La place Marcel Vayssière se transforme : création de la structure multi accueil, de l'Office de Tourisme, construction prochaine de logements locatifs et de commerces. Dans ce contexte, la salle polyvalente avait bien besoin d'un brin de toilette : l'entourage bois dont la couleur bleue se remarquait de fort loin était très abîmé et il ne pouvait pas supporter un ponçage avant une nouvelle peinture. Il a donc été changé ainsi que le bardage et remplacé par une nouvelle structure en bois de teinte claire. La zinguerie qui protégeait ce bardage devenue incompatible avec la nouvelle structure a dû aussi être changée. La façade a été repeinte.

Le montant des travaux s'élève à 34 465,28 €. Même s'il reste de nombreux travaux à effectuer dans ce bâtiment (isolation, chauffage...), il s'intègre mieux dans une place Vayssière en pleine transformation.



### ÉCLAIRAGE PUBLIC : une dizaine de nouveaux lampadaires dans la commune

En 2004, les déficiences lumineuses de Martillac avaient été identifiées. Ces travaux non réalisés depuis ont été effectués en fin d'année 2006. Une quinzaine de lampadaires ont été mis en place. Le montant des travaux s'élève à 10 890 €.

# INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

## Recensement de la population

**Toute la population vivant à MARTILLAC sera recensée entre le 18 janvier et le 17 février 2007**

À partir du 18 janvier 2007, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du maire. L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.

Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner directement à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee. **Les questionnaires doivent être remis aux agents recenseurs ou retournés à la mairie ou à l'Insee.**

**Votre réponse est importante. C'est également une obligation.**

**Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie au 05 56 72 71 20.**



**SECTEUR 4**  
Mlle DUPIN Delphine



**SECTEUR 5**  
Mlle DUVAUCHELLE  
Anne-Cécile



**SECTEUR 6**  
M. NOUAUX  
Sébastien



**SECTEUR 7**  
Mlle BOUREAU  
Aurélie

## SOLIDARITÉ



### Secours Populaire Français Comité des Graves

Comme chaque année, le Comité des Graves propose aux familles en difficulté suivies par le Secours Populaire Français un arbre de Noël. Il a eu lieu le 16 décembre 2006 à la salle des fêtes de Martillac. Un spectacle de clowns suivi d'un goûter a ravi petits et grands. Le Père Noël Vert était bien sûr présent pour la distribution de jouets aux enfants.

En 2007, les bénévoles organiseront un **loto le 27 janvier 2007** aux Halles de Gascogne à Léognan. Nous vous invitons à y participer nombreux.

Dès janvier, le Comité diffusera des **billets de tombola** dans le cadre de la **campagne du Don'action**. Cette campagne nationale a pour objectif d'assurer le financement de la logistique indispensable au S.P.F. (frais de téléphone, fax, photocopieur, réfrigérateur...). Cette opération sera clôturée par le tirage national de la loterie mi-mars.

Aux amateurs de jeux de société, nous avons donné rendez-vous le 7 janvier 2007 au Foyer communal de Léognan pour une après-midi récréative. Cette initiative est née à la demande de personnes isolées qui souhaitaient rencontrer d'autres personnes dans le même cas pour partager un moment de convivialité. L'entrée était gratuite.

Afin de répondre à l'engouement suscité par notre **défilé de mode** présenté en mai 2006, nous renouvelerons cette manifestation le **14 avril 2007** aux Halles de Gascogne de Léognan.

**Pour tout renseignement complémentaire, merci de téléphoner au 05 56 64 74 65.**

## Charte pour la qualité de l'assainissement non collectif

### Le Conseil Général entend préserver l'environnement et protéger les ressources en eau du département

#### ➔ L'ANC, une solution adaptée au traitement de la pollution domestique

L'Assainissement Non Collectif (ANC) appelé aussi assainissement autonome et individuel constitue une solution technique et économique adaptée au traitement de la pollution domestique. Il garantit, lorsque les conditions techniques requises sont mises en oeuvre, des performances comparables à celles de l'assainissement collectif. Il permet de disposer de solutions économiques pour l'habitat dispersé.

#### ➔ L'ANC, une réalisation parfois difficile

Mais à cause des diversités géologiques, de la diversité des techniques d'épuration utilisables, de l'évolution de la réglementation et des documents techniques, la réalisation des installations est parfois difficile.

#### ➔ Dans ce contexte, le Conseil Général met en place une CHARTE pour la qualité de l'ANC en Gironde

Un comité technique de pilotage a mis en oeuvre et élaboré cette charte. La réflexion et la prise d'engagements communs par tous les acteurs de l'ANC : usager, vidangeur, contrôleur, entrepreneur de travaux, agent immobilier, distributeur de matériaux, commune, notaire ... doivent permettre la mise en place d'une démarche cohérente en faveur de la préservation de la salubrité publique, de la sauvegarde de l'environnement et des milieux aquatiques. Les différents acteurs concernés collaborent dans le cadre de la création, de la réhabilitation et de l'entretien des dispositifs d'ANC.

#### ➔ Un guide pratique des acteurs de l'ANC complète la charte

Il expose de façon détaillée le rôle, les responsabilités, les étapes d'intervention et les obligations réglementaires de chaque acteur mais aussi les procédures administratives et techniques assurées par le SPANC (Service Public de l'ANC).

#### Pour en savoir plus :

Conseil Général de la Gironde - Cellule ANC  
Tél. 05 56 99 33 33 poste 5965

www.cg33.fr : on peut y lire la charte et consulter le guide pratique.

Maintenant d'autres emballages peuvent être jetés dans les sacs jaunes : les bouteilles d'huile, de vinaigrette et flacons de mayonnaise, sauces tomates.



## Fréquences des déchets verts et encombrants 2007

### DECHETS VERTS

1 m<sup>3</sup> maximum par collecte

> **Tonte et feuillages** : présenté en sacs ouverts ou en poubelle (sans mélange avec d'autres matériaux).

> **Branchages** : en fagot attaché de 1m de long.

### Les MERCREDIS sur inscription\*

- 21 février 2007
- 25 avril 2007
- 27 juin 2007
- 22 août 2007
- 24 octobre 2007
- 12 décembre 2007

### ENCOMBRANTS

1 m<sup>3</sup> maximum par collecte

> **Vieil électroménager, meuble, literie** : ne comportant pas de risque lors de leur manipulation.

### Les VENDREDIS sur inscription\*

- 23 février 2007
- 27 avril 2007
- 29 juin 2007
- 26 octobre 2007

Tous ces déchets (encombrants et déchets verts) peuvent aussi être apportés en déchetterie :

Deux déchetteries sont à votre disposition sur la Communauté de Communes de Montesquieu : Lors de votre première présentation, munissez-vous d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité. Une carte d'accès vous sera établie. Vous devrez la présenter au gardien à chaque venue en déchetterie.

- **Déchetterie de l'Arnahurt** située à La Brède au niveau de l'échangeur de La Prade (Route Nationale 113),
- **Déchetterie de Migelane** située à Léognan, avenue de Mont de Marsan, en direction de Saucats, après l'aérodrome.

#### Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 13h à 18h

Le samedi de 8h30 à 18h

Le dimanche de 8h30 à 13h

(Les déchetteries sont fermées les jours fériés)

\* Les inscriptions seront acceptées au plus tard à 16h la veille de la collecte.

**INSCRIPTIONS : 0 805 020 002 (numéro vert gratuit)**

Par mail : [dechet-verts.montesquieu@groupenicollin.com](mailto:dechet-verts.montesquieu@groupenicollin.com)

[encombrants.montesquieu@groupenicollin.com](mailto:encombrants.montesquieu@groupenicollin.com)



## La SEPANSO

UNE FORCE POUR LA NATURE

Créée en avril 1969, donc depuis 37 ans, la SEPANSO - Fédération des Sociétés pour l'Étude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest - est une des grandes structures régionales de protection de la nature en France. Association loi 1901, reconnue d'utilité publique, son objet est d'oeuvrer en faveur de la sauvegarde du milieu naturel aquitain, de sa faune et de sa flore. Elle agit également pour la protection et la mise en

valeur des sites, ainsi que la défense du cadre de vie. Elle regroupe des sections départementales, ainsi que plusieurs associations spécialisées. Au niveau national, la SEPANSO est affiliée à France Nature Environnement. La SEPANSO assure trois missions principales :

- Elle gère, pour le compte de l'État, quatre Réserves Naturelles Nationales qui constituent des refuges appréciés pour des milliers d'oiseaux migrateurs et d'espèces protégées ou non : le Banc d'Arguin sur le Bassin d'Arcachon, les marais de Bruges au Nord de Bordeaux, l'étang de Cousseau sur la côte girondine et l'étang de la Mazière dans le Lot-et-Garonne.
- Elle intervient sous toutes les formes légales possibles pour éviter les atteintes aux milieux naturels, au cadre de vie et faire respecter les textes réglementaires nationaux et internationaux dans tous les domaines touchant à l'environnement et à l'aménagement du territoire.
- Enfin, elle sensibilise le plus grand nombre à la richesse et à la fragilité des milieux naturels, ainsi qu'aux risques et conséquences des activités de l'homme sur la nature. Elle organise des visites, conférences, animations, en plus de ses interventions dans les débats publics, scientifiques et les médias.

Dans ce cadre, la SEPANSO participe au comité de pilotage Natura 2000 pour le site « Bocage humide de Cadaujac et Saint-Médard-d'Eyrans » afin que le patrimoine naturel, floristique et faunistique, ce que l'on appelle maintenant la biodiversité, soit toujours préservé pour nos enfants et petits-enfants.

La SEPANSO participe également aux réunions de la Communauté des Communes de Montesquieu pour la sauvegarde des zones humides des bords de Garonne, avec de nombreux participants intéressés. Cette démarche est exemplaire pour aboutir à un plan d'actions concertées de ces 2 140 hectares au sud de l'agglomération bordelaise. Elle participe aux débats publics sur les grands projets d'infrastructures de transports routiers ou ferroviaires qui posent des problèmes majeurs à notre région, que ce soit en terme de consommation d'énergie, donc d'émissions de CO<sub>2</sub>, donc d'augmentation de l'effet de serre, ou en terme de gaspillage de milieux naturels (confiscation d'espaces, destruction pour les granulats nécessaires aux remblais, imperméabilisation des sols, cloisonnement des territoires, pollutions diverses, dont le bruit, etc.).

Pour la Fédération SEPANSO, l'amélioration de la liaison ferroviaire Bordeaux-Espagne, par le développement progressif de la voie existante, paraît être la solution la plus performante en matière de fret, tout en étant pleinement satisfaisante en matière de voyageurs. Elle présente, sur les tracés neufs de lignes à grande vitesse, l'énorme avantage d'être plus économique tout en minimisant les impacts environnementaux. C'est pour elle la priorité, au détriment des multiples projets autoroutiers aquitains, d'ailleurs de plus en plus contestés.



La rainette, une habitante des haies de Martillac

Photo : Stéphanie BUIJLES



La SEPANSO édite une revue trimestrielle, **Sud-Ouest Nature**, avec des articles sur les grands sujets d'actualité concernant l'environnement.

Pour adhérer à l'association et se renseigner :

**SEPANSO**

1, rue de Tazia - 33800 BORDEAUX

Tél. 05 56 91 33 65 - Fax : 05 56 91 85 75 - E-mail : [sepanso.fed@wanadoo.fr](mailto:sepanso.fed@wanadoo.fr)

<http://assoc.wanadoo.fr/federation.sepanso/>



## MULTI-ACCUEIL ÉMILE et ZIME

### ● En attendant Noël

Les enfants de la structure ont pu avoir un avant goût des festivités de Noël. Préparant avec attention la fête de Noël de la crèche, ils ont pris plaisir à décorer le sapin, préparer des fruits secs déguisés pour le goûter avec les parents.

Le jour de la fête, Sabine (éducatrice) et Séverine (auxiliaire de puériculture) ont offert aux enfants un spectacle de comptines, chants, histoires.



Dans l'après-midi, le Père Noël est venu illuminer les yeux des enfants en apportant des présents pour la crèche.

Afin de clôturer cette magnifique journée, les parents se sont joints aux festivités pour partager ensemble quelques gâteaux et friandises (nous tenons d'ailleurs à remercier tous les parents qui ont été présents).

### ● Participation au Téléthon

Comme l'année dernière, la structure multi-accueil a participé au Téléthon en proposant aux parents des cartes postales réalisées par les membres de l'équipe. **Elle a recueilli 220 €.**



## Vie du CMJ

### TÉLÉTHON : vente de cartes de vœux par les jeunes du CMJ

Cette année, ce sont des cartes de vœux que les jeunes élus ont décidé de vendre au profit du Téléthon. Ce samedi matin 9 décembre 2006 ils ont bravé deux heures durant le froid devant la boulangerie pour proposer aux martillacais qui venaient acheter leur pain une jolie carte de vœux fabriquée par leur soin. Alexandre profitant des portes ouvertes au château de son papi l'après-midi arrondissait la cagnotte qui au final s'élève à **210,65 €.**

Merci aux donateurs.



De gauche à droite : Solène ANDRIEU, Laura RICHARD et sa copine, Alexandre PEYROUT, Dylan CESARION, Léo LOUIS - Agenouillé : Baptiste IMBERT

## Périscolaire

A partir de la rentrée 2007, l'accueil périscolaire est ouvert tous les jours d'école de 7h30 à 8h35 le matin et de 16h30 à 19h00 le soir.



Les petits reporters de l'élémentaire se sont consacrés activement à la réalisation du journal « **le petit méridien** » qui paraîtra en janvier.

C'est avec application et enthousiasme que les enfants ont préparé le spectacle de fin d'année « **Un mot un geste** » donné en représentation unique le 22 décembre à la salle des fêtes.

Merci aux pâtisseries !



Toute l'équipe  
d'animation  
vous souhaite  
une bonne année  
2007

## Les projets

### Carnaval

La commune avec certaines associations prépare le carnaval de Martillac, qui aura lieu **SAMEDI 24 MARS 2007**. Les chars et les brouettes décorées se promèneront dans les rues à partir de 17h. M. Carnaval sera jugé en soirée. Vous pouvez aussi défiler en notre compagnie et participer à la soirée dansante qui suivra.

**A VOS DÉGUISEMENTS !!!**

Une réunion d'organisation aura lieu le **lundi 22 janvier** à la salle du Conseil de la mairie à 19h30. Contact : service jeunesse au 06 72 21 85 46.

### formation BAFA

Si vous avez 17 ans et plus et désirez passer votre BAFA le service jeunesse peut vous aider dans votre démarche et vous accueillir au sein de son CLSH durant les vacances scolaires.

## CLSH



**Le CLSH des 3/6 ans de Martillac est ouvert tous les mercredis et vacances scolaires (sauf Noël et août) de 8h à 18h.**

Les maternelles ont réalisé **une grande fresque sur le thème du « Petit Prince »**. Cette fresque a été exposée à la bibliothèque avec des oeuvres de l'association GALA.

Des lectures et un jeu de l'oie géant ont permis aux enfants de découvrir l'univers de Saint-Exupéry et de son héros.

## Sorties



A l'initiative de l'éveil culturel, la commune de Cabanac a accueilli nos petits explorateurs lors d'une exposition à leur grandeur intitulée « **La forêt des sens** ».



Mercredi 20 décembre, le CLSH maternelle a assisté à la comédie clownsque et musicale :

« **La légende des 1001 plumes** » au Pin Galant à Mérignac. Quel bonheur de voir leurs yeux grands ouverts !!!

## Loisirs Ados à Martillac

Ouverts les vacances scolaires (sauf Noël et août) en journée ou demi-journée.

### Au programme

>> **Activités sportives et sorties** en soirée sont prévues pour les petites vacances sur des 1/2 journées.

>> **Pendant les grandes vacances : activités nautiques et sports extrêmes** en journée.

### Projets

>> **Un camp en eau vive dans les Pyrénées** (fin juillet).

### Infos pratiques

Chaque module peut accueillir un groupe de 8 jeunes. L'inscription se fait après retour du dossier complet (*fiche sanitaire, avis d'imposition, attestation sécu, n° CAF, autorisation parentale et certificat médical d'aptitude à la pratique sportive*).

Ouverture des réservations 15 jours avant le début des activités. L'encadrement est assuré par Mme Appriou (BEESAPT) et par des intervenants qualifiés.

**Renseignement en mairie auprès du service jeunesse au 05 56 72 71 20.**

### Tarification

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2007 le mode de calcul de la participation famille s'appuie sur le principe du taux d'effort. Le tarif est calculé en fonction des revenus du foyer et du nombre d'enfants à charge selon une grille de référence établie en accord avec la CAF.



## Cérémonie du 11 Novembre 1918



Ce **11 novembre 2006**, les personnes rassemblées devant le monument aux morts de Martillac ont honoré la mémoire des soldats morts au combat. Cette cérémonie fut l'occasion de rappeler les souffrances endurées par tous, civils et militaires, lors de ces conflits meurtriers. Elle fut aussi l'occasion grâce à une lecture émouvante par Dylan CESARION, jeune élu du CMJ, d'un poème sur l'**amitié**, d'affirmer notre foi dans cette valeur essentielle qui, avec la tolérance et le respect, est garante de la Paix.

## GALA

GALA, Groupe d'Aide par les Loisirs Adaptés, accueille une cinquantaine d'adhérents handicapés mentaux, dont une petite dizaine issue du secteur des Graves.

Le 20 janvier prochain l'association fêtera son dixième anniversaire ; ce sera l'occasion de présenter le bilan flatteur d'une décennie et d'évoquer des projets impassables il y a encore peu de temps.

Beaucoup de travail et de bonheur reposant sur un engagement associatif « à l'ancienne » facilité par le soutien de la ville, de ses élus, de ses habitants mais aussi par la Communauté de Communes de Montesquieu qui, notamment, vient de participer avec la fondation de la Caisse d'Épargne et d'autres donateurs, à l'achat d'un précieux véhicule pour qui connaît le manque d'autonomie de déplacement de la population accueillie .

Le groupe partage avec la municipalité le désir de favoriser le lien social : Membre de l'OMS, partenaire du Club des Aînés, usager du tennis club, l'association est présente sur les temps d'animations et apporte souvent son concours actif : vide greniers, carnaval, spectacles de musique, de danse ou de théâtre.

Nos adhérents donnent leur pierre à la vie locale, ils surprennent par leur culture singulière caractérisée par la tolérance, l'attention portée aux autres, une propension à donner du bonheur plus qu'à étaler leurs difficultés. La société tend à banaliser le handicap, dans le même temps la personne handicapée devient, à l'exemple de la personne âgée « un bon créneau porteur » pour les marchands et il serait illusoire de croire que toutes les communes présentent l'ouverture d'esprit que les responsables de GALA trouvent à MARTILLAC... C'est mieux en le disant !

### AMITIÉ

*Pour mon meilleur copain  
Pour que l'été soit plus long  
Pour que l'on rie tant et plus  
Comment t'appelles-tu ?*

*Pour mes copains martillacais  
Pour que l'on marche dans la campagne  
Pour que l'on joue plus souvent  
Comment t'appelles-tu ?*

*Pour mes copains de France  
Pour correspondre plus souvent  
Pour se rencontrer un jour  
Comment t'appelles-tu ?*

*Pour mes copains d'Europe  
Pour que l'on puisse voyager plus  
Pour une même langue  
Comment t'appelles-tu ?*

*Pour mes copains du monde  
Pour que l'on entretienne la terre  
Pour que l'on fasse la paix  
Comment t'appelles-tu ?*

*A présent je sais qui tu es : AMITIÉ !*

*Poème écrit par Arnaud,  
école de Nevache  
et transformé par Dylan.*

## TENNIS

Le Tennis Club Martillacais a tenu son assemblée générale le 24 novembre 2006.

Au cours de cette séance, le Président Joël BOULANGER s'est réjoui des résultats obtenus au cours de l'année, tant aux plans financier que sportif.

Depuis le mois de septembre, l'enregistrement des nouvelles inscriptions permet au club de compter une centaine d'adhérents, une légère augmentation ayant été constatée notamment au niveau des jeunes. En effet, 46 enfants sont répartis en sept groupes formant l'école de tennis et un groupe de mini-tennis, sous la responsabilité d'Antoine LECERF, breveté d'état, assisté de deux éducatrices, Marie LASSERRE et Élodie FAVRE.

Au niveau des adultes, une équipe féminine et trois équipes masculines sont engagées dans les compétitions du championnat de Gironde, ainsi qu'une équipe de minimes, trois équipes de benjamins et une équipe de poussins.

Après la traditionnelle galette des rois le 13 janvier, une sortie au **tournoi des « petits as »** (championnat du monde des 12/14 ans) est prévue à TARBES au mois de février.

Dans le courant du mois de mars, **deux journées de tennis non-stop** seront réservées aux non-licenciés, anciens licenciés et licenciés actuels (de 30/4 à non-classés) pour se rencontrer dans des poules de niveau, assurant un minimum de quatre matches par joueur.

Enfin, au printemps, le club reprendra l'**initiation au tennis** pour les jeunes handicapés de l'association GALA.

A cette époque débiteront également les compétitions de la **Coupe de Guyenne** ainsi qu'au début du mois de juin les rencontres du tournoi interne du club.

A l'issue de la réunion, le comité directeur du TCM élu en 2004, a été reconduit dans son intégralité.

Pour tous renseignements concernant la pratique du tennis, une permanence est assurée au club par les membres du bureau tous les samedis entre 16 heures 30 et 19 heures.





## PRONTO !

Les cours d'italien reprennent dès janvier 2007, tous les **mardis soirs de 18h30 à 19h30** dans les locaux de l'école avec un nouveau professeur, Mme Graziano, une italienne qui a l'habitude de donner des cours aux adultes.

Ces cours seront centrés sur la conversation courante dans le but de faciliter les échanges avec nos amis italiens ou pour vous aider à vous débrouiller lors d'un voyage en Italie. Débutants ou non, vous pouvez nous rejoindre dès à présent.

Contactez Mme Vidal Betty au 05 56 72 71 85 ou M Pallas J-Yves au 05 56 72 75 00.

## Harmonie des Graves de Montesquieu

Après sa participation musicale à la messe de la Sainte Luce à La Brède, le 9 décembre 2006, l'Harmonie s'apprête pour un **concert à l'église de Martillac le 11 février 2007 après-midi** avec un nouveau programme dont les détails seront communiqués par affichage.

Si de jeunes musiciens ont envie de tenter l'expérience de l'orchestre, nous leur fournissons des partitions adaptées y compris pour les adultes qui reprendraient leur instrument après un arrêt... et on en connaît !

A bientôt !



## U.S. Martillacaise

Le jeune **Michaël COELHO**, 15 ans, vient de passer brillamment son premier examen théorique sur les lois du jeu du football (second du classement général). Après avoir suivi des cours tous les vendredis à 20 heures pendant 2 mois, il a réussi l'examen lui permettant d'arbitrer.

Il rejoint aussi la famille des défenseurs des règles du jeu, du fair-play, du beau jeu et du respect de l'adversaire. Cette mission, ingrate aux yeux de beaucoup, il a décidé de l'assumer. Elle est porteuse de nombreuses valeurs morales (courage, éthique, loyauté) indispensables. Son premier match officiel est pour bientôt. Sa mission sera difficile. Alors, si vous le croisez dans un stade ou ailleurs, encouragez-le !

Le mercredi 25 octobre 2006, **Olivier THUAL**, arbitre de ligue 1 et de niveau international est venu passer un bon moment avec les jeunes de l'école de football qui ont pu lui poser toutes sortes de questions sur l'arbitrage et sur son parcours.

A la suite de cet échange très intéressant et passionnant, nous avons effectué un tirage au sort avec des lots offerts par Olivier THUAL et l'USM. Cinq jeunes licenciés sont repartis avec des maillots, un ballon d'un match de ligue 1, un bon d'achat dans un magasin de sport et un tee-shirt des Girondins.



Après un goûter, les enfants et parents présents sont repartis enchantés et nous espérons revoir bientôt Olivier THUAL à Martillac. Merci encore pour la participation des jeunes, sans qui, ce genre de manifestation ne pourrait avoir lieu.

## Accent Graves Noël à l'école



### Marché de Noël

Vendredi 15 décembre, pour quelques heures, la cour de l'école primaire s'est transformée en marché de Noël pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

A cette occasion, les enfants avaient fabriqué des petites décorations, des sablés... des merveilles !

Les parents, eux aussi, avaient mis la main à la pâte en apportant des gâteaux sur le thème de Noël.

Ce marché qui a de plus en plus de succès, permet à tous de se retrouver avant Noël dans une ambiance chaleureuse malgré le froid mordant du mois de décembre.



### Spectacles de Noël à l'école

La dernière semaine d'école de l'année 2006 a permis aux enfants d'assister à un spectacle.

Pour les enfants de maternelle, la conteuse musicienne Laura Truant a captivé les enfants en leur racontant le conte du bonnet rouge.

Pour les enfants de l'élémentaire, la compagnie de théâtre Nukku Matti, a joué devant un public conquis le spectacle « Captage et arrangeage de Rêves ».

Dans l'après-midi, malgré un emploi du temps très chargé, le Père Noël a tenu à venir dire bonjour aux enfants de la maternelle : il leur a laissé un cadeau pour chaque classe. Ensuite, tous les enfants ont pu participer au goûter de Noël : chocolat chaud et chocolatine au menu.

Une bonne façon de finir cette année 2006 !





## ARBRE DE NOËL du personnel communal : retour en images



Le vendredi 16 décembre 2006 dans la salle polyvalente le personnel communal de Martillac et leur famille étaient conviés par la municipalité à l'arbre de Noël 2006.

M. Peyrout, adjoint à la jeunesse et à l'éducation, remerciait le personnel pour le travail accompli durant l'année écoulée, M. le Maire les remerciait de leur présence en cette occasion particulière.



Dans la salle le public adulte était attentif aux discours prononcés tandis que les enfants n'avaient d'yeux que pour les cadeaux disposés au pied du sapin par un Père Noël en peu en avance sur sa tournée...



M. Peyrout remettait ensuite à chaque enfant son cadeau. Gageons que le Père Noël ne les a pas déçus.



On discuta ensuite autour d'un buffet bien garni.

## Club des Aînés ruraux

Le club des Aînés Ruraux Martillacais a terminé son année dans une ambiance joyeuse et conviviale. **Au programme :**

- > Fête des vendanges en octobre : 2 chanteurs ont animé l'après midi devant les jeunes de la garderie, ceux de GALA et les anciens jeunes du club,
- > le Danube de Sissi à la Médoquine de Talence,
- > une présentation d'objets publicitaires suivi d'un loto gratuit,
- > la bûche de Noël, et son traditionnel repas de fin d'année qui cette année a eu lieu à Saucats.

L'année 2007 est pleine de projets, les deux plus importants étant la **fête des Grands-mères** en collaboration avec d'autres clubs d'Aînés du canton et des maisons de retraite, l'autre étant le **carnaval de Martillac** auquel participeront d'autres associations.

Lors du dernier bulletin municipal, le club incitait des bénévoles créatifs à confectionner des travaux au domicile de chacun. Le thème du concours étant la cure thermale, vous pouvez broder des serviettes de toilette ou autre sujet d'inspiration en respectant simplement le motif : **un brin de muguet ou une grappe de raisin.**

**L'incitation au voyage du carnaval :** le club a choisi de voyager dans le temps - 2 personnes assises devant l'âtre flamboyant, écoutant la TSF, lisant un journal d'époque 1930 puis la libération de Paris (un accordéoniste jouera les airs de 1945 et des couples danseront sur le char arrêté).

Des idées de votre part seront les bienvenues au **05 56 30 98 13** ou au **06 10 40 68 69**

Le club sollicite la bienveillance de ses lecteurs pour l'aider à concrétiser ses projets.

Bonne année à toutes et à tous.

Katherine DELWAULLE  
Présidente  
du Club des Aînés Ruraux Martillacais

## Calendrier des associations

Mois	Date	Association	Manifestation	Lieu
Janvier 2006	Samedi 27	GALA	Assemblée Générale	Salle polyvalente
		DOJO	Stage Kata	Salle polyvalente
Février 2006	Samedi 3	DOJO	Chandeleur	Salle polyvalente
	Samedi 10	CCM	Inauguration de l'Office de Tourisme	Place Vayssière
	Dimanche 11	USM	Loto	Salle polyvalente
		Harmonie des Graves	Concert	Église de Martillac
Samedi 17	GALA	Soirée anniversaire	Salle polyvalente	
Mars 2006	Samedi 3	Comité de fêtes	Loto	Salle polyvalente
	Samedi 10	USM	Soirée anniversaire	Salle polyvalente
	Vendredi 16	Accent Graves	Bal costumé	Salle polyvalente
	Samedi 17	USM	Loto	Salle polyvalente
	Samedi 24	OMSLC	Carnaval	Salle polyvalente
Samedi 31	DOJO - USM	Repas	Salle polyvalente	
Avril 2006	Samedi 7	Comité de fêtes	Loto	Salle polyvalente
	Samedi 28	PRONTO	Village italien	Place Vayssière
	Dimanche 29	Municipalité	Repas des Anciens	Salle polyvalente
	Lundi 30	OMSLC	Pique-nique des quartiers et assos	Place Vayssière
Mai 2006	Mardi 1 <sup>er</sup>		Concert du muguet	Place Vayssière

Autres dates à l'intérieur du bulletin

## ETAT CIVIL



### Ils sont nés

16/10/2006 Élorie LÉON  
20/10/2006 Manon ADAMO  
11/11/2006 Jonathan MARLATS  
16/11/2006 Maëlle PEREIRA  
17/11/2006 Maxime LOUIS  
18/11/2006 Esteban NOUAUX  
26/11/2006 Marius ROMÉRO

### Ils se sont mariés

28/10/2006 Jérôme VIDAL et Nadège MARTY

### Ils nous ont quittés

14/10/2006 Yolande BRETEAU  
16/10/2006 CORNETTE de VENANCOURT Marie Hervé  
11/11/2006 Annie LABARDE Veuve FAURE  
19/11/2006 Yveline FERNANDEZ épouse DUBOIS  
29/11/2006 Ida SUTTI Veuve CORNAGGIA  
29/11/2006 Saïd HAMDI

Journal d'informations de la Commune de MARTILLAC

Directeur de Publication : Jean CLAVERIE

Comité de Rédaction : Bureau Municipal

Photos : Mairie de Martillac, S.DIGIT

Conception : S.DIGIT 05 40 120 120 (Cestas)

Impression : imprimerie LAPLANTE 05 56 97 15 05

Mairie de MARTILLAC - 14, avenue Charles de GAULLE - 33650 MARTILLAC

Tél. 05 56 72 71 20 - Fax 05 56 72 65 78 - E-mail : mairie-martillac@wanadoo.fr

[www.martillac.fr](http://www.martillac.fr)

COMMUNE DE  
MARTILLAC

